DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT D'APT

Délibération du Conseil Munic de la Commune de CADENE

Envoyé en préfecture le 28/09/2022 Recu en préfecture le 28/09/2022

D: 084-218400265-20220926-CM260922_1-DE

MAIRIE DE

N° 58 / 2022

Mis en ligne le 29/09/2022

CADENET

84160 Cadenet

Téléphone 04 90 68 13 26 Mail: accueil@mairie-cadenet.fr

Session du 26 septembre 2022

L'an DEUX MIL VINGT DEUX ET LE 26 septembre

le Conseil Municipal de la Commune de CADENET s'est réuni au nombre prescrit par la loi. dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de septembre sous la présidence de M. Jean Marc BRABANT

Date de la convocation : 20 septembre 2022

Présents: BRABANT, GAUDELET-SANHADJI, LORIEDO, DUVAL, RAOUX-JACQUEME, BOISGARD, BOY-COURROUX, DE LAURENS DE LACENNE, JAUMARY, JAUBERT, GRANGE, ALBERTINI, LAVOREL, LEROY, SCHOFFIT, RIPERT, BASTIE, SEVE, VOREUX, LACOSTE, DEBIT, KHALIZOFF, CAUSSARIEU, SLAVICEK

Absents: XX

Absents excusés: MANGANARO, BERGE, MARTIN

Procurations:

Mme BERGE M. MANGANARO M. MARTIN

a donné procuration à Mme LAVOREL a donné procuration à M. LORIEDO a donné procuration à Mme RAOUX

MODIFICATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que conformément à l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal fixe les commissions et désigne les conseillers devant siéger dans chacune d'elles.

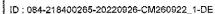
Les commissions municipales sont des organes d'instructions chargés de l'étude et de l'élaboration des dossiers soumis au Conseil Municipal.

Vu la délibération n° 84/2021 en date du 6 décembre 2021 modifiant la composition des commissions municipales.

Considérant que Madame Emilie BASTIE, conseillère municipal et membre de certaines commissions, a démissionné de sa fonction de conseillère municipale déléguée à la communication mais conserve son mandat d'élue,

Considérant la nomination de Madame Valérie GRANGE à la délégation Communication en remplacement de Madame Emilie BASTIE.

Considérant la nécessité de modifier la composition des commissions municipales (délibération n° 84/2021 en date du 6 décembre 2021).



Il est rappelé que le Maire est Président de droit des commissions municipales et que le viceprésident de commission, lorsque le maire est absent ou empêché, convoque et préside les séances (article L 2121-22 CGCT).

Monsieur le Maire rappelle que les commissions ont été constituées en permettant une représentation proportionnelle de la minorité élue.

Il convient donc de procéder à la modification de la composition des commissions municipales suivantes :

Président de droit de toutes les Commissions : Jean Marc BRABANT

Commission Communication: 7 membres

Liste majoritaire – 5 membres : Valérie GRANGE, Fabrice RIPERT, Monique LEROY, Françoise RAOUX-JACQUEME, Florent MARTIN

Liste minoritaire - 2 membres : Christophe LACOSTE, Sabine DEBIT

Les commissions suivantes restent inchangées :

Commission Finances: 8 membres

Liste majoritaire – 6 membres : Pierre LORIEDO, Marc DUVAL, Valérie GAUDELET-SANHADJI, Valérie BOISGARD – Nicole BOY-COURROUX, Valérie GRANGE

Liste minoritaire – 2 membres : Samantha KHALIZOFF, Bruno VOREUX

Commission Education - Enfance - Démocratie Participative : 8 membres

Liste majoritaire – 6 membres : Valérie GAUDELET-SANHADJI, Valérie GRANGE, Delphine LAVOREL, Emilie BASTIE, Valérie BOISGARD, Florent MARTIN

Liste minoritaire - 2 membres : Christophe LACOSTE, Sabine DEBIT

Commission Vie Associative - Festivités : 9 membres

Liste majoritaire – 7 membres : Nicole BOY-COURROUX, Marc JAUBERT, Valérie GRANGE, Anne Marie DE LAURENS DE LACENNE, Martine SLAVICEK, Stéphane SCHOFFIT, Delphine LAVOREL

Liste minoritaire – 2 membres : Isabelle SEVE, Christophe LACOSTE

Commission Culture - Patrimoine: 8 membres

Liste majoritaire – 6 membres : Valérie BOISGARD, Monique LEROY, Anne Marie DE LAURENS DE LACENNE, Martine SLAVICEK, Delphine LAVOREL, Marc JAUBERT,

Liste minoritaire – 2 membres : Isabelle SEVE, Bruno VOREUX

ID: 084-218400265-20220926-CM260922_1-DE

Mis en ligne le 29/09/2022

Commission Urbanisme – Cimetière : 7 membres

Liste majoritaire – 5 membres : Marcello MANGANARO, Françoise RAOUX-JACQUEME, Stéphane SCHOFFIT, Serge ALBERTINI, Simon CAUSSARIEU

Liste minoritaire - 2 membres : Samantha KHALIZOFF, Bruno VOREUX

Commission Travaux - Voirie - Bâtiments: 7 membres

Liste majoritaire – 5 membres : Pierre LORIEDO, Serge ALBERTINI, Simon CAUSSARIEU, Nicole BOY-COURROUX, Elie JAUMARY

Liste minoritaire - 2 membres : Bruno VOREUX, Isabelle SEVE

Commission Vie économique - Tourisme / Environnement : 8 membres

Liste majoritaire – 6 membres : Marc DUVAL, Fabrice RIPERT, Stéphane SCHOFFIT, Emilie BASTIE, Annie BERGE, Elie JAUMARY

Liste minoritaire – 2 membres : Samantha KHALIZOFF, Sabine DEBIT

Commission Actions Sociales - Solidarité : 8 membres

Liste majoritaire – 6 membres : Françoise RAOUX-JACQUEME, Valérie GAUDELET-SANHADJI, Annie BERGE, Valérie BOISGARD, Serge ALBERTINI, Marc DUVAL

Liste minoritaire - 2 membres : Samantha KHALIZOFF, Isabelle SEVE

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Acte les modifications apportées aux commissions municipales telles que mentionnées ci-dessus.

